

Madame Martine Lucat  
191 rue Jeanne d'Arc  
54000 Nancy

A

Monsieur Louis-Julien Sourd  
Président de la commission nationale  
du débat public

Nancy le 08/09/2007

Objet : Projet du terminal méthanier du Verdon sur mer.

Monsieur le Président,

Quatrième génération d'une famille possédant une maison de vacances à Soulac sur mer, propriétaire d'un anneau à Port-Médoc, je connais donc bien la région, et suis très surprise et effrayée par un tel projet.

Surprise car depuis 1992 la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc, initialement district à toujours œuvré au développement du territoire avec un grand respect de l'environnement preuve en est Port Médoc répondant aux normes « port vert/port nature », les différents sites natura 2000, la CdC a depuis plus de dix ans centré son développement économique sur le tourisme.

- Que va-t-il advenir du projet immobilier attendant à Port- Médoc organisé en « village de pêcheurs » ?
- Qui va acheter face à un port méthanier à moins de deux kilomètres à vol d'oiseaux ?

Le conseil général à également un projet écologique de remise en place de gabarre sur la Gironde. On peut en voir la publicité lorsqu'on prend le bac pour Royan. Sur les posters est inscrit « embellir la vie pour toute la vie » Quel antinomie avec un port méthanier !!!

Et plus largement la France ayant fait le choix de l'énergie nucléaire, pourquoi devrait-elle stocker du gaz dont elle n'a pas besoin ?

Effrayée, car après avoir pris connaissance du dossier du maître d'ouvrage 4gas, on peut fortement craindre :

Une pollution visuelle ; cuves positionnées deux mètres au dessus du niveau de la mer et pour éviter tout risque d'inondation la majorité du terrain sera rehaussé jusqu'à une hauteur de 7m (ch. 3.2.2.) Faut-il que la dune prévue pour minimiser l'impact visuel soit très élevée pour atténuer la vue de trois cuves de 51m (38+9+2) de haut avec un diamètre de 85m.

Une pollution sonore et olfactive ; la torche sera allumée pour des raisons de sécurité et lorsque les réservoirs GNL seront refroidis 3 jours consécutifs (ch. 3.1.5 la torche).

- Quid du nombre de décibels aucune allusion au ch.4.2.1 (réduire les impact du bruit) ?

Sans compter la dangerosité des passes avec des bancs qui portent bien leurs noms : banc du Matelier, de la Coubre, de la mauvaise... Tous les ans on enregistre des catastrophes, pétroliers inclus, le Port-Navalo en 2003.

Accueillir deux méthaniers par semaine avec une exclusion totale de 200m autour du navire, un seul pourra accoster à la fois et ceci à marée haute donc ils ne rentreront pas seulement à minuit et une heure du matin comme cela a été sous-entendu.

- Que va-t-il advenir de Port-Médoc ? Il n'aura plus lieu d'être et sera sûrement expulsable ?

- Qui nous indemniserà ?

- Qu'advient-il des commerces et habitations environnantes ?

Quel impact sur la faune et la flore, eau rejetée à -7° + eau de javel.

- Quid du Maigre qui se reproduit au niveau des bancs et de l'esturgeon européen qui entre dans ce seul estuaire pour se reproduire en Gironde et Dordogne ?

Nous n'avons aucune connaissance du trajet du gazoduc, puisque ce n'est pas du ressort de 4gaz. Nos dirigeants vont-ils passer la charrue avant les bœufs et accepter un projet qui n'aboutira pas, Quel propriétaire viticole acceptera le passage d'un gazoduc ?

A ce jour aucune étude indépendante d'impact environnementale et de dangerosité n'a été faite.

- Je vous demande donc où et quand pourrions-nous consulter de tels rapports ?

Aujourd'hui tout le monde est conscient des problèmes actuels de pollution de la planète, pourquoi sur un tel site ne pas faire preuve d'innovation et créer un parc d'éoliennes ou une usine de fabrication de panneaux solaires nouvelle génération, la France étant très en retard à ce sujet, le Médoc pourrait être avant-gardiste et en adéquation avec ses projets, je terminerais donc ce courrier par la devise de la communauté de commune « mieux vivre s'invente chaque jour »

Je souhaite que toutes les questions posées ci-dessus soient débattues lors du débat public.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleures salutations.

Copie à :- Monsieur Xavier Pintat Sénateur-maire de Soulac sur mer, Président de la CdC Pointe du Médoc

- Monsieur Dominique Bussereau Secrétaire d'état aux transports, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Saint-Georges de Didonne.

- Monsieur Jean-Louis Borloo Ministre d'état, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

- Le collectif Une pointe pour tous